

RÈGLEMENT DU CHALLENGE CFD TEAM CUP 2026

ARTICLE 1 – OBJET

Le **CFD Team Cup 2026** est un challenge organisé par Drift Impact dans le cadre du Championnat de France de Drift FFSA.

Il a pour objectif de valoriser les structures engagées au sein du championnat en récompensant leurs performances sportives, leur professionnalisme et leur esprit d'équipe.

Le présent règlement définit les conditions de participation ainsi que les modalités de classement du Challenge CFD Team Cup 2026.

ARTICLE 2 – ÉQUIPES

Le nom de l'équipe doit être conforme aux valeurs du Championnat et présenter un caractère professionnel.

Une équipe peut intégrer le nom d'un partenaire commercial ou d'un sponsor principal dans son appellation officielle.

Le nom déclaré sera celui utilisé sur l'ensemble des supports officiels du Championnat (classements, résultats, communication, cérémonies protocolaires...).

L'organisation se réserve le droit de refuser toute dénomination jugée inappropriée ou susceptible de porter atteinte à l'image du Championnat.

ARTICLE 3 – COMPOSITION DES ÉQUIPES

Une équipe peut engager au maximum deux (2) pilotes dans une même catégorie.

Deux classements distincts sont organisés :

- CFD Team Cup PRO ;
- CFD Team Cup ELITE.

Une même structure peut être engagée dans les deux catégories, sous le même nom d'équipe.

La composition de chaque équipe devient définitive après validation par l'organisation avant la première manche.

Toute modification en cours de saison est soumise à l'accord préalable de l'organisation.

ARTICLE 4 – REMPLACEMENT D'UN PILOTE

Le remplacement d'un pilote n'est autorisé qu'en cas d'abandon définitif de celui-ci pour le reste de la saison (blessure, incapacité médicale, indisponibilité majeure ou tout autre motif accepté par l'organisation).

Le pilote remplaçant ne devra pas avoir représenté une autre équipe au cours de la saison concernée.

Les points acquis par le pilote remplacé restent définitivement acquis à l'équipe.

Aucun remplacement ne sera autorisé pour une absence ponctuelle sur une ou plusieurs manches.

ARTICLE 5 – DOUBLE MONTE ENTRE PILOTES D'UNE MÊME ÉQUIPE

En cas d'accident ou de panne rendant une voiture définitivement indisponible pour le reste de la manifestation, les pilotes appartenant à une même équipe sont autorisés à effectuer une double monte sur un même véhicule.

Cette possibilité est ouverte :

- aux deux pilotes engagés dans une même équipe au sein d'une même catégorie ;
- aux pilotes engagés sous un même nom d'équipe dans deux catégories différentes (PRO et ELITE).

Cette disposition est exclusivement réservée aux pilotes officiellement inscrits sous la même identité d'équipe.

La double monte reste soumise au respect des prescriptions techniques et sportives applicables au Championnat de France de Drift FFSA.

L'organisation ainsi que les Commissaires Techniques demeurent seuls décisionnaires quant à la validation de cette procédure.

ARTICLE 6 – ORGANISATION DU Paddock

Les équipes sont invitées à présenter un paddock commun regroupant leurs pilotes et leurs moyens techniques.

L'organisation pourra, dans la mesure des possibilités logistiques, regrouper les équipes afin de favoriser leur visibilité.

Les installations devront présenter une image professionnelle et conforme aux standards du Championnat.

ARTICLE 7 – CLASSEMENT

Le classement de chaque catégorie est établi par l'addition des points marqués par les pilotes composant l'équipe lors de chaque manche.

Lorsqu'un seul pilote participe à une manche, seuls les points obtenus par ce pilote sont comptabilisés.

En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées selon l'ordre de priorité suivant :

1. le plus grand nombre de victoires ;
 2. le plus grand nombre de deuxièmes places ;
 3. le plus grand nombre de troisièmes places ;
 4. la meilleure performance en qualifications obtenue au cours de la saison ;
 5. toute autre décision prise par l'organisation sur la base des résultats sportifs.
-

ARTICLE 8 – DOTATIONS

Les dotations et récompenses du Challenge CFD Team Cup 2026 sont définies et communiquées par Drift Impact au cours de la saison.

ARTICLE 9 – POUVOIRS DE L'ORGANISATION

L'organisation se réserve le droit :

- d'interpréter le présent règlement ;

- de statuer sur tout cas non prévu ;
- de publier des notes d'information ou additifs venant compléter le présent règlement.

Toute décision de l'organisation est réputée définitive dans le cadre du Challenge CFD Team Cup.

ARTICLE 10 – SANCTIONS

Tout manquement au présent règlement ou tout comportement portant atteinte à l'image du Championnat pourra entraîner une ou plusieurs sanctions décidées par l'organisation, notamment :

- avertissement ;
 - retrait de points ;
 - exclusion d'une manche ;
 - exclusion du Challenge CFD Team Cup.
-

ARTICLE 11 – TITRE ATTRIBUÉ

Le Challenge CFD Team Cup constitue un challenge promotionnel organisé par Drift Impact.

Le titre décerné aux équipes victorieuses ne constitue pas un titre officiel de Champion de France par équipes et n'est pas reconnu par la FFSA.

Les équipes pourront uniquement revendiquer leur classement ou leur victoire au **Challenge CFD Team Cup 2026**.

